

Le jugement par les frères ou le jugement par l'assemblée?

Darby J.N. - ME 1877 page 99

Boston, janvier 1877

Mon cher frère,

Je ne reconnais nullement le jugement des frères rassemblés comme le jugement de l'assemblée. Je m'y suis toujours opposé. Chose assez singulière! la question a surgi quand j'étais dans la Nouvelle-Zélande où j'ai dû m'en occuper. Cette habitude s'y était glissée et l'on a reconnu qu'elle n'était nullement scripturaire. Ce n'est pas toutefois que je trouve scripturaire que les femmes parlent, ou qu'elles usurpent de l'autorité; bien au contraire; et je n'ai jamais vu une femme se mettre à diriger l'assemblée sans que cela ait produit du mal. Cependant elles font partie de l'assemblée, lorsque l'assemblée se réunit comme telle afin que le Seigneur y soit, en sorte que la décision soit revêtue de son autorité. Au reste on n'a jamais fait autrement en Angleterre, en sorte que cette idée était nouvelle pour moi. Dans un endroit, cela avait fait beaucoup de mal et était devenu une tyrannie insupportable. Je reconnais comme une chose fort utile que les frères, ou encore mieux et bien mieux, que quelques frères graves se réunissent pour examiner et considérer les choses, afin de les porter mûres et mûrement examinées devant l'assemblée, ou pour trouver parfois qu'un bruit, voire même une faute actuelle ne méritent pas d'y être portés; mais ces mêmes frères n'ont aucune compétence pour décider.

Il y a un autre motif pour que l'assemblée elle-même agisse dans l'affaire: savoir que la conscience de l'assemblée se montre pure dans l'affaire, qu'elle se purifie s'il le faut. C'est ce que nous trouvons dans l'épître aux Corinthiens. L'action dans l'assemblée est la part des frères; mais pour que l'assemblée soit pure et que l'autorité de Christ s'y trouve, il faut que ce soit *dans l'assemblée*. Les femmes ont assez d'occasions de parler avec leurs maris, ou, si elles n'en ont pas, avec des frères qui jouissent de leur confiance, dans les cas où, les choses étant de leur connaissance, cela les regarde plus particulièrement.